

ce témoignage de gratitude. Mais allez donc parler aux conseillers municipaux de Paris de gratitude envers les Sœurs ! C'est un mot qui n'existe pas à leur égard. Pour elles, on ne connaît, au pavillon de Fiore, que le mot de persécution : le mot et la chose, bien entendu ! — *Le Moniteur Universel* du 13 mai dernier.

— Le cardinal Mac-Cabe a reçu, vendredi, 26 mai, une députation qui lui a présenté, au nom de tous les catholiques du diocèse de Dublin, une adresse de félicitation pour son élévation au cardinalat. Son Eminence a répondu à cette adresse en ces termes :

« Dans le triste état actuel de nos affaires, nous n'avons que trop besoin de nous entraider les uns les autres. C'est un fait humiliant dans l'histoire de notre pays égaré que lorsqu'un homme ne veut pas abaisser son esprit et sa conscience devant l'idole politique du jour, on soit sûr de voir attribuer sa conduite aux motifs les plus indignes. Les prêtres et les évêques ne sont pas à l'abri de cette injuste et peu généreuse manière de juger, et quelquefois des hommes honnêtes et courageux qui ne tiennent pas à traverser l'épreuve de telles critiques, restent en paix, si leur conscience le leur permet, quand ils seraient trop heureux de soutenir de leurs conseils la cause de la vérité et de la justice. J'espère donc qu'on ne se méprendra pas sur mes paroles, quand je vous dis que je vous remercie sincèrement pour les sentiments exprimés dans votre adresse, dans laquelle vous me félicitez d'avoir élevé clairement et fortement la voix en faveur des justes et bienfaisantes mesures de législation pour notre peuple, sans cesser de soutenir les principes sacrés de la justice et de la moralité. Je crois que je puis dire, sans crainte d'être contredit, que personne n'a dénoncé avec plus de force que moi les cruelles injustices infligées par l'application de mauvaises lois dans beaucoup de parties de l'Irlande aux malheureux cultivateurs du sol ; mais tout en voulant aider et bénir la main qui travaillait pour la réforme de ces dures lois, je ne pouvais ni aider ni bénir les moyens trop souvent employés pour obtenir un but en soi bon et juste. Si le riche peut être un oppresseur, le pauvre peut être aussi injuste, et comme il n'y a de place dans le ciel ni pour l'un ni pour l'autre, le pasteur des âmes est tenu à le dire, s'il veut que sa conscience demeure libre et pure. J'ai obéi à ma conscience et j'ai subi des reproches ; mais le jugement de cette grande assemblée, qui représente tout ce qu'il y a de riche, d'intelligent et d'honnête à Dublin, est, après l'approbation de ma propre conscience, la plus grande récompense terrestre que je pouvais oser désirer.

« Laissez-moi ajouter que, tandis que nous ne devons pas nous permettre de faire intervenir le Souverain Pontife dans nos divisions locales, je puis me hasarder à espérer que les principes que je me suis tracés dans ces derniers temps pour la direction de ma conscience n'ont pas été condamnés par le Saint-Siège. Je n'ai qu'un mot à ajouter, et c'est un mot de cruelle tristesse : le pays que nous avons tous si tendrement aimé est coupable devant Dieu de crimes atroces contre son éternelle loi. Même dans les rues de notre ville vraiment religieuse la voix du sang humain, cruellement et injustement répandu, crie bien haut vengeance contre nous vers le trône de l'autour de la vie. Mais l'horrible boucherie à laquelle vous faites allusion et qui a, dans ces dernières semaines,

rempli d'horreur tous ceux qui n'ont pas perdu le sentiment de l'humanité, a jeté une ombre noire et profonde sur la pure renommée de l'Irlande, dans tout le monde civilisé. Je crois encore que ce crime sauvage a été machiné sur un rivage étranger et commis par des assassins venus du dehors ; mais nous n'en avons pas moins devant les yeux ce fait humiliant, que les auteurs de cet épouvantable meurtre sont encore en liberté, peut-être au milieu de nous. Il est à craindre que la main de la justice ne réussisse pas à les atteindre, et que dirons nous quand il sera prouvé que dans la catholique Dublin on leur a donné asile et protection ? »

Le cardinal Mac-Cabe ayant terminé la lecture de sa réponse formelle, a fait ensuite allusion aux bruits répandus partout qu'un crêpe avait été placé sur la porte de sa demeure et qu'il avait reçu une lettre contenant le dessin d'une bière. « Ce sont-là des bruits, a-t-il dit, qui n'ont absolument aucun fondement. » Il a aussi fait allusion au fait qu'après son retour de Rome il était accompagné de quatre détectives. Il a dit qu'il était très reconnaissant à la police de ses gracieuses attentions, mais qu'il en était aussi profondément humilié. Du reste, il y avait déjà quatre jours qu'il avait demandé à être dispensé de cette escorte. — *Journal de Rome.*

*Les orphelinats agricoles.* — Où vont tous les enfants qui sortent de nos orphelinats après avoir atteint l'âge de sept à dix ans ?

Dieu le sait, et la police aussi, trop souvent.

Pauvres petits êtres privés au début de la vie des caresses maternelles, venues très-souvent on ne sait d'où, s'en allant comme le hasard les mène jusqu'à un certain âge on ne sait où parce qu'ils n'ont encore trouvé personne pour leur indiquer un but certain dans la vie matérielle ; ils ont été jusqu'à ce jour l'objet de la pitié des âmes charitables et des institutions de charité qui les ont gardés pendant quelques années, puis les ont laissés s'en aller à la bonne aventure, parce qu'il était à peu près impossible de faire autrement.

Le placement convenable des orphelins à leur sortie des orphelinats était un problème social assez important à résoudre. Il lui fallait pourtant une solution pratique.

C'est encore la charité chrétienne qui a fourni cette solution en inspirant la fondation des orphelinats agricoles.

Ces institutions nées du patriotisme et de la charité sont appelées à rendre de grands services à notre pays. Nous nous abstenons d'en dire plus long sur ce sujet. Écoutez plutôt ce que disent les promoteurs de la colonie de Notre-Dame des Lacs dans leur circulaire au public :

« 1. Former sous le nom de Notre-Dame des Lacs, une paroisse modèle prouvant qu'avec un peu de patriotisme, d'énergie et de travail il est possible de faire de belles et riches paroisses dans nos régions montagneuses du Nord.

« 2. Eriger dans cette paroisse, à l'aide de souscriptions volontaires et avec l'autorisation du Comité général de Colonisation, des Orphelinats Agricoles qui seraient comme des pépinières de colons et où seraient envoyés :